

Dénonciation calomnieuse

Par **polo91**, le **29/12/2014** à **18:54**

bonjour a tous

dites moi comment défendre monsieur B?

monsieur B travaille dans une petite entreprise de 7 personnes depuis 1 an,voilà qu'après 3 mois le responsable de production un matin autour d'un café a des propos racistes ambigus monsieur B voyant la tournure des propos stop la discussion et depuis cette discussion monsieur B voit son travail changer le responsable cherche à le pousser à bout lui donne toujours la même tâche difficile malgré sa présence monsieur B arrive à faire son travail en temps et en heure le responsable alors avec le soutien d'un collègue sabote le travail de monsieur B Derrière son dos

un jour après un an passer à subir sans rien dire monsieur B profite que le patron soit présent pour dire que quel qu'un a saboté son travail

le patron stupéfait sachant que ce jour il y avait un collègue complice et le responsable de production présent s'empare envers monsieur B en lui disant qu'il allait porter plainte pour dénonciation calomnieuse

monsieur B stupéfait par la mauvaise foi du patron dit qu'il allait démissionner

le patron lui fait du chantage jouant avec la plainte et

après trois jours,monsieur B est convoqué dans le bureau du patron ou lui-même lui dit

qu'après réflexion il est convenu avec le responsable de productions que monsieur B devait partir de la société et propose une rupture conventionnelle

monsieur B ne l'accepte pas et préfère démissionner

le patron accepte et lui donne 1 mois de préavis payé non effectué et une prime compensatrice

3 mois après monsieur B reçoit une plainte pour dénonciation calomnieuse de la part du responsable de production avec comme témoin le collègue et le patron

alors!!!